



PREUVE DE DEPOT N° 2018/0012 du 24 mai 2018

**NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITE
D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-66-1 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SARL Garage des sillons
36 rue Lieutenant Rusconi

90600 GRANDVILLARS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : non

Date de cessation de l'activité de l'installation classée : 28 février 2005.

Cessation partielle de l'activité : non mais libération partielle des terrains.

Déclarant : SELARL administrateurs judiciaires restructuring et solutions (AJRS) - Maître Philippe JEANNEROT en qualité d'administrateur provisoire de la SARL CPK5 propriétaire du terrain sur lequel des installations classées étaient exploitées par la SARL Garage des Sillons.

Le déclarant a confirmé avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.

Date de la notification de la cessation d'activité : 8 janvier, 19 mars et 18 avril 2018.

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : sans objet.

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-66-1 du code de l'environnement.